Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-quatrième session
Point 10.6 de l'ordre du jour

EB134/CONF./1 Add.1
24 janvier 2014

Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Combattre la résistance aux antimicrobiens, y compris la résistance aux antibiotiques

2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)

Catégorie : 5. Préparation, surveillance et intervention

Secteur de programme : Maladies à tendance épidémique et pandémique

En outre, la lutte contre la résistance aux antimicrobiens fait intervenir et influence un large éventail de catégories et de secteurs de programme.

En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?

La résolution concerne directement la réalisation « Accroître le nombre de pays ayant un plan d'action national contre la résistance aux antimicrobiens ».[1] La résolution garantira l'engagement, au niveau mondial, des États Membres et d'autres organisations à parvenir à ce résultat. En raison de la nature intersectorielle et des conséquences sanitaires de la résistance aux antimicrobiens, la résolution intéresse aussi directement les réalisations et les prestations relevant d'autres catégories et secteurs de programme.

Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)

Oui. Toutefois, le budget programme 2014-2015 ne couvre pas la mise en œuvre du projet de plan d'action mondial mentionné au paragraphe 2.5) du dispositif.

3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)

i) Deux ans (couvrant la période 2014-2015)

ii) Total : US $9,6 millions (personnel : US $7,4 millions ; activités : US $2,2 millions)

[1] Comme indiqué sur le portail Internet du budget programme de l'OMS (https://extranet.who.int/programmebudget, consulté le 22 janvier 2014).

b) Coût pour l'exercice 2014-2015

Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US $10 000 près)

Total : US $9,6 millions (personnel : US $7,4 millions ; activités : US $2,2 millions)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

Au Siège et dans les six bureaux régionaux : tous les coûts des activités seront imputés au Siège ; les dépenses de personnel se monteront à US $4,6 millions au Siège et à US $470 000 dans chaque bureau régional.

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non)

Il n'est que partiellement inclus.

Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus

Total : US $7,8 millions (personnel : US $6,6 millions ; activités : US $1,2 million)

c) Incidences au plan du personnel

La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant

Si l'on part de l'hypothèse que le personnel existant demeurera affecté aux activités prévues dans le budget programme actuel, y compris en ce qui concerne la résistance aux antimicrobiens, des effectifs supplémentaires en équivalent plein temps seront nécessaires pour mettre en œuvre cette résolution, à savoir un équivalent plein temps dans chacun des bureaux régionaux et quatre à six équivalents plein temps au Siège (personnel occupant des postes des catégories professionnelle et de rang supérieur, spécialiste de la politique de santé, de la communication et de la gestion de projet).

4. Financement

Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)

Le déficit de financement est estimé à US $8,8 millions. Il sera traité dans le cadre du plan de mobilisation coordonnée des ressources à l'échelle de l'Organisation, destiné à combler les déficits de financement du budget programme 2014-2015.

= = =